
Si vous remarquez des personnes suspectes près de votre résidence, n'arrêtez pas. Rendez-vous plutôt à un téléphone dans un lieu sûr et appelez les autorités appropriées et l'agent de sécurité de la mission.

À votre retour, ayez en main la clé de la porte d'entrée prête à déverrouiller la porte si personne n'est à la maison pour vous accueillir. Ne traînez pas à l'extérieur de votre résidence.

8. PIRATERIE ROUTIÈRE

Si vous remarquez à distance une possibilité de piraterie routière (ou un incident de sécurité), adoptez une mesure d'évitement : cela signifie habituellement que vous devrez faire demi-tour et trouver une autre voie. N'accélérez pas dans une zone de danger.

Si un pirate routier armé semble viser votre véhicule, la situation est différente. D'abord, oubliez la bravade. Si vous essayez de vous attaquer à un pirate routier, ce dernier risque de tirer sur vous. Acceptez mentalement la perte de votre véhicule.

Si un pirate routier s'approche, prenez conscience qu'il peut être surexcité et nerveux. Ne faites rien qui puisse aggraver ce comportement.

Prenez conscience que vous pouvez aussi être surexcité(e) par une poussée d'adrénaline/de colère/de peur. Ignorez ces réactions corporelles : remettez calmement votre voiture et vos biens, y compris votre portefeuille.

Réagissez aussi calmement que possible, en affichant votre consentement à remettre votre véhicule. Gardez les mains bien en vue. Par exemple, tenter de prendre votre sac à main peut donner l'impression que vous voulez saisir une arme : laissez-le dans la voiture. Si vous avez des passagers, dites-leur fermement d'agir de la même façon.

Si on exige que vous sortiez de votre véhicule, exécutez-vous lentement et calmement, en laissant les clés dans l'allumage. Si votre ceinture de sécurité est bouclée, assurez-vous que le pirate vous voit bien avant d'essayer de la détacher. Ne faites aucun mouvement brusque.

Évitez de regarder dans les yeux le pirate routier. Il peut reconnaître votre peur et votre colère et devenir surexcité. Il peut penser que vous l'examinez pour donner une description à la police.

Ne parlez pas au pirate routier, sauf s'il l'exige. Ne montrez pas votre colère. Ne faites rien pour le confronter/l'affronter.

Si on vous demande de vous éloigner du véhicule, faites-le calmement, en faisant face au pirate routier, donc en marchant à reculons, mais en évitant clairement de le regarder dans les yeux.